

Le Focus

Bulletin d'information mensuel de l'AREQ 

Octobre 2016

Frais accessoires : de bonnes et de moins bonnes nouvelles



Depuis plusieurs mois, l'AREQ suit de près et intervient dans le dossier des frais accessoires. Des développements importants se sont produits récemment. Au chapitre des bonnes nouvelles, le 14 septembre dernier, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, a annoncé l'abolition des frais accessoires à compter de 2017.

Cette décision fait suite à la pression exercée par nombre d'organisations citoyennes et médicales, de même qu'à l'intention de la ministre de la Santé fédérale de réduire les argent transférés au Québec d'un montant équivalent aux sommes déboursées par les patients pour les frais accessoires. Cette annonce constitue un geste important pour redonner une meilleure accessibilité aux services médicaux à toutes les personnes qui en ont besoin.

Toutefois, quelques jours plus tard, le ministre québécois de la Santé et des Services sociaux publiait un projet de règlement qui précise cette intention. Ce règlement crée de nouveaux frais accessoires. Des frais pourront être chargés aux patients pour le transport d'échantillons biologiques prélevés dans un cabinet privé ou un centre médical spécialisé.

Les montants autorisés par le règlement sont les suivants :



15 \$ pour le transport des prélèvements sanguins;



5 \$ pour le transport de tout autre échantillon biologique. À titre d'exemple, il peut s'agir de cultures de gorge, de tests Pap, de dépistages de streptocoque, de ponctions articulaires ou de dépistage des ITSS.

Pour l'AREQ, ces nouveaux frais accessoires contreviennent à la Loi canadienne sur la santé. Nous devons maintenir la pression sur le gouvernement du Québec pour empêcher l'adoption de ce règlement qui impose des freins supplémentaires à l'accès aux services médicaux. C'est pourquoi l'AREQ présentera des commentaires au ministre de la Santé et des Services sociaux pendant la période prévue à cette fin. Nous vous tiendrons informés des développements futurs pour tout ce qui concerne cette importante question des frais accessoires.

Dans ce numéro

Frais accessoires	1
Assemblée générale d'ASSUREQ	2
Quoi de neuf en kiosque	3
Nos comités à pied d'œuvre	4
Semaine québécoise de réduction des déchets	5

Un conférencier à l'assemblée générale d'ASSUREQ

Cette année encore, ASSUREQ offre à ses membres une conférence dans le cadre de son assemblée générale annuelle, qui se déroulera le 24 octobre 2016 à Rimouski.

Le conférencier invité sera Daniel Gagné, actuaire conseil chez Mallette. Monsieur Gagné travaille avec ASSUREQ depuis plusieurs années, plus spécifiquement dans le cadre des rencontres avec l'assureur en vue des conditions de renouvellement du régime d'assurance collective ASSUREQ. Sa présentation portera sur le fonctionnement de ce régime, qui se distingue notamment par sa particularité d'être à rétention, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un régime où les surplus découlant de l'expérience du groupe retournent aux personnes assurées.

En introduction à la présentation de monsieur Gagné, nous vous invitons à lire l'article *Mieux comprendre notre régime d'assurance collective ASSUREQ*, publié dans [l'édition de l'automne 2015 du magazine Quoi de neuf](#).

Élections et règlements

Outre la présentation de monsieur Gagné, il y aura notamment à l'ordre du jour les conditions de renouvellement du régime ASSUREQ au 1^{er} janvier 2017, des élections au conseil d'administration, la nomination des membres au comité des finances ainsi que la présentation de la mise à jour des règlements d'ASSUREQ.

L'AREQ sur la place publique (communiqués)

14 septembre

L'AREQ se réjouit, mais demeure prudente devant l'annonce de l'abolition des frais accessoires en santé

15 septembre

Les membres de l'AREQ de l'Abitibi-Témiscamingue font plus de 225 000 heures de bénévolat par année!

28 septembre

Les membres de l'AREQ de l'Estrie font plus de 500 000 heures de bénévolat par année!

29 septembre

Les membres de l'AREQ de la Montérégie font plus d'un million d'heures de bénévolat par année!

30 septembre

1^{er} octobre : loin d'être un fardeau, les personnes âgées sont une richesse et une force pour la société!

5 octobre

Les membres de l'AREQ de l'Est du Québec font plus de 500 000 heures de bénévolat par année!



Vous pouvez lire tous les communiqués diffusés par l'AREQ à areq.lacsq.org.



Quoi de neuf en kiosque

Le numéro de l'automne 2016 du magazine *Quoi de neuf* sera expédié à l'ensemble des membres de l'AREQ autour du 18 octobre. On y retrouve un dossier concernant les nombreux bienfaits d'apprendre la musique à la retraite, quel que soit notre niveau de connaissance en la matière. Il est signé par Audrey-Kristel Barbeau, doctorante en éducation musicale à l'Université McGill et directrice générale de l'Harmonie Nouveaux Horizons de Montréal.

Par ailleurs, ce numéro contient de l'information pertinente à propos de la démarche préparatoire au 46^e Congrès de l'AREQ, de la bonification annoncée des régimes de retraite publics et des tarifs de la RAMQ.

Enfin, on peut y lire un texte sur la Journée internationale des hommes 2016 qui a pour thème « Partageons ensemble » (condition des hommes), une réflexion à propos de l'aide médicale à mourir (action sociopolitique), un hommage à la féministe Benoîte Groult (condition des femmes) et un compte rendu du Forum social mondial 2016 (environnement et développement durable).

Activités prévues en octobre

3-4 octobre
Conseil exécutif

5 octobre
Tournée du conseil exécutif (Bas-St-Laurent-Gaspésie-Les Îles-Côte-Nord)

11 octobre
Comité national des finances

11 octobre
Rencontre de l'Observatoire de la retraite

12 octobre
Comité de retraite RREGOP

13-14 octobre
Conseil d'administration

14-15 octobre
Session de préparation à la retraite (Bas-St-Laurent-Gaspésie-Les Îles-Côte-Nord)

18 octobre
Tournée du conseil exécutif (Saguenay-Lac-St-Jean)

19 octobre
Tournée du conseil exécutif (Québec-Chaudière-Appalaches)

20 octobre
Comité national du magazine *Quoi de neuf* et des communications

24 octobre
Assemblée générale d'ASSUREQ

24-27 octobre
Conseil national





Nos comités à pied d'œuvre

Voici les résumés de rencontres tenues à l'AREQ depuis la dernière parution du bulletin :

Action sociopolitique (6 septembre) – Les membres du comité national ont d'abord fait le suivi de leur plan d'action 2014-2017. Par la suite, ils ont amorcé la préparation de la prochaine rencontre des responsables régionaux de l'action sociopolitique, qui aura lieu en novembre. Par ailleurs, les membres ont échangé à propos de plusieurs dossiers d'actualité : le recensement dans les résidences privées pour aînés, le Rapport spécial du Protecteur des citoyens sur les résidences privées pour aînés, le Rapport de la Commission de la santé et des services sociaux sur les centres d'hébergement et de soins de longue durée et la modification du Code civil sur l'éviction des personnes aînées. Enfin, il a été question de la prochaine rencontre du Réseau d'action sociopolitique de la CSQ.

Hommes (9 septembre) – Après avoir effectué le suivi de leur plan d'action, les membres du comité national ont discuté des activités entourant la Journée internationale des hommes 2016 et de la thématique développée par l'AREQ cette année : « Partageons ensemble ». Puis, ils ont discuté du document *Besoins, priorité, solutions* préparé à la suite de la rencontre des responsables sectoriels de la condition des hommes du 14 avril 2016. Enfin, ils ont débuté le travail de préparation en vue de la prochaine rencontre des responsables régionaux, prévue au printemps 2017.

Retraite (23 septembre) – D'entrée de jeu, les membres du comité national ont échangé à propos des travaux tenus à l'Observatoire de la retraite, dont l'AREQ est membre, notamment au sujet de la bonification du Régime de rentes du Québec (RRQ). Par la suite, il a été question d'une lettre reçue du Conseil du trésor concernant la future tribune de discussion avec les associations de retraités. Aussi, les membres ont été informés des discussions tenues lors de la rencontre du Groupe de travail des associations de retraités (GTAR) le 10 juin 2016, de même que des enjeux abordés au Comité de retraite du RREGOP, auquel siège la première vice-présidente de l'AREQ. Enfin, il a été question du plan d'action 2016-2017 du comité national, de même que de la formation des responsables régionaux de la retraite prévue à l'hiver 2017.



Semaine québécoise de réduction des déchets

Du 15 au 23 octobre prochains se tiendra la semaine québécoise de réduction des déchets, organisée par le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets.

[Le site Web de l'événement](#) nous rappelle que les québécois jettent à chaque année une énorme quantité de déchets et que la plupart d'entre eux pourraient se voir éviter le dépotoir: « 13 millions de tonnes de déchets sont produites chaque année, soit un camion de 25 tonnes à la minute. [...] N'oublions pas : 93 % de nos matières résiduelles peuvent être valorisées par le recyclage et le compostage. »

On vous propose également une programmation d'activités, telles que la dégustation d'une soupe préparée à partir de légumes déclassés et invendus ainsi que des défis. Vous y trouverez également un « kit de communication » contenant plusieurs éléments visuels que vous pourrez utiliser sur votre site Web et dans les médias sociaux afin de faire la promotion de la semaine et de la cause.

Dans le même ordre d'idée, rappelons que l'AREQ travaille actuellement sur le dossier de la surconsommation des plastiques et a lancé une pétition à l'Assemblée nationale afin de mettre fin à la distribution, par les commerces de l'ensemble du Québec, des sacs de plastique à usage unique. Signer cette pétition et troquer les sacs de plastique par l'utilisation d'un sac réutilisable représentent l'une des façons de réduire la quantité de matières résiduelles que nous produisons chaque jour.



Pour nous joindre

Rédaction et coordination
[Dominic Provost](#)

Participation
Tommy Bureau-Boulé
Johanne Freire
Ginette Plamondon

Conception et réalisation
[Martine Faguy](#)

Relecture
Martine Faguy
Nancy Miller

